# F34 - Certibiocide « nuisibles »

*Inscrit sous **RS6442 «Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie nuisibles** » par le MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES publié au JO le 01/02/2023*

***L'achat, l'utilisation et la distribution professionnels de certains biocides ne sont possibles qu'après l'obtention de ce certificat. Sont concernés par cette formation les biocides TP 14 rodenticides, TP 18 insecticides et TP 20 autres vertébrés.***

## DATES

- **15, 16 et 17 avril 2025 à Rouen**
- **1, 2 et 3 juillet 2025 à Rouen**
- **7, 8 et 9 octobre 2025 à Caen**
- **2, 3 et 4 décembre 2025 à Rouen**

## DURÉE

3 jours, soit 21 heures

## COÛT

236 €/ jour par personne, soit 708 € pour les 3 jours

## DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

## NOMBRE DE STAGIAIRES

minimum 8, maximum 15

## DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

## LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76 120 Le Grand Quevilly
Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

## ACCESSIBILITÉ

*Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.*
*Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.*

## CONTACT

contact.rouen@fredon-normandie.fr
02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation à la sécurisation et à la réduction de l'utilisation de certains produits biocides réservés exclusivement aux professionnels en vue de l'obtention du certificat dans le cadre professionnel.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
  1. Réglementation biocide
  2. Prévention des risques pour la santé
  3. Prévention des risques pour l'environnement
  4. La lutte contre les insectes nuisibles
  5. La lutte contre les rongeurs commensaux
  6. La lutte contre les autres vertébrés (taupe)

## POUR QUI ?

Professionnels : Utilisateurs, acheteurs et distributeurs des produits biocides exclusivement professionnels classés en TP14, TP18 et TP20.

## PRÉREQUIS

Avoir besoin d'utiliser les produits biocides dans le cadre professionnel *(contrôle lors de l'inscription)*

## MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, échanges, vidéos, discussions et exemples.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Validation des connaissances en fin de formation par un test QCM : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat
- attestation de suivi de formation.

*Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.*

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

**FREDON Normandie est habilitée par le Ministère de la Transition écologique et la cohésion des territoires à dispenser les formations Certibiocide**



Fédération membre de FREDON FRANCE - Réseau FREDON & FDGDON
Siège social – Caen - 1 rue Léopold Sédar Senghor - 14 460 COLOMBELLES / N° SIRET 42086946300034
Site de Rouen - 3 avenue Emile Basly - 76 120 LE GRAND QUEVILLY / N° SIRET 42086946300059
Formation : Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 14 02297 14